



bonjour je suis très indecise

Par **bourg**, le 10/11/2010 à 20:02

suite à une accusation d'agression sexuelle et de maltraitance datant de 3 ans sur notre petit-fils de 5 ans (sans suite très rapidement) nous souhaiterions porter plainte afin de clarifier cette accusation. En fait cette démarche aboutirait elle à connaître la personne qui a manipulé l'enfant en lui faisant tenir de tels propos ? cela perturberait t-il cet enfant ? j'ai besoin d'un avis s'il vous plait.

Par **Domil**, le 10/11/2010 à 20:58

et qu'en pensent les parents ?

Par **Laure11**, le 19/11/2010 à 23:15

[citation] Doit on se faire aider d'un avocat pour que l'enfant parle [/citation]

????? C'est un enfant de 5 ans !!!

[citation]cela perturberait-il cet enfant ? [/citation]

Je ne comprends pas qu'une grand'mère pose ce genre de question !!!

Evidemment que cet enfant serait perturbé !!!

Evidemment, qu'il faut laisser cet enfant en paix !!!

S'il y a eu agression sexuelle, et comme vous dites classée sans suite rapidement, qu'est ce que vous cherchez ?

Votre tranquillité d'esprit peut-être, j'en suis même sûre.

S'il y a des démarches à effectuer, c'est aux parents que cela incombe, pas à vous.

Peut-être que cet enfant est déjà suivi par un pédopsychiatre et si ce n'est pas le cas, il serait peut-être bon de le faire.

Mais surtout ne pas aller chercher un avocat pour faire parler cet enfant !!!

Par **maryvonne**, le **21/11/2010** à **00:24**

on ne vit jamais en paix lorsque nous sommes confrontes à de telles accusations.

Par **Domil**, le **21/11/2010** à **04:22**

Evidemment, quand on est accusé d'une telle chose, on n'en ressort pas indemne sans compter les "y a pas de fumée sans feu". C'est une marque indélébile. Laure11 ne comprend pas, elle n'est pas passée par là.

ça pourrait même aider l'enfant d'ailleurs, qui, lui aussi, vit avec ce mensonge.

Il est totalement légitime de vouloir savoir. La question est comment. Voir un avocat me semble être une 1ère démarche.